VILLE DE BALMA

DEMANDE DE MISE EN SERVICE D'UNE GRUE A TOUR

Suite à l'autorisation de mise en place
Arrêté n° ..... **en date du** .....

Je soussigné, NOM Prénom .....
Qualité .....
Entreprise .....
Adresse.....
.....
☏ : .....Mail : .....

1/ Sollicite l'autorisation de **MISE EN SERVICE d'une GRUE à TOUR**

Installée sur le chantier situé (nom et adresse) [1] : .....
.....
Nature des travaux : .....
Nom du responsable du chantier.....
☏ ..... ✆ .....
Mail .....

Date prévisionnelle de mise en service :.....
Pour une durée prévisionnelle d'utilisation de : .....

Ci-joint soit une copie du rapport de contrôle, soit une attestation provisoire attestant de la conformité de l'installation.
établi par : .....
en qualité de :.....en date du .....

2/ m'engage à respecter

a) les sections 1 et 2 du chapitre III du titre III du Livre II du Code du travail : règles générales d'utilisation mesures d'organisation, conditions de mise en œuvre de vérification.

b) l'instruction technique du 9 juillet 1987 et la note technique du Ministère du Travail du 6 mars 1991 relatives aux mesures particulières de sécurité dans le cas d'installation de grues à tour dont les zones d'action interfèrent ou lorsqu'elles survolent des zones sensibles ou interdites.

c) les dispositions relatives aux contrôles du titre 111 de l'arrêté en date du 14 mars 2003.

d) les dispositions du dossier approuvé d'autorisation de montage.

3/ m'engage à n'employer que des grutiers qualifiés ayant reçu une formation appropriée relative à l'engin, à ses dispositifs de sécurité et aux conditions de leur mise en œuvre.

4/ reconnais ne pouvoir prétendre à aucun recours contre la Ville dans le cas d'accidents survenus aux tiers par suite d'une fausse manœuvre de l'appareil, de son effondrement sur la voie publique ou de la chute sur celle-ci de tout objet ou matériau.

1- Joindre le croquis ou le plan de situation
2- Joindre à la demande tous les documents prévus par l'arrêté municipal (annexe2)

A : le : Signature et cachet de l'entreprise